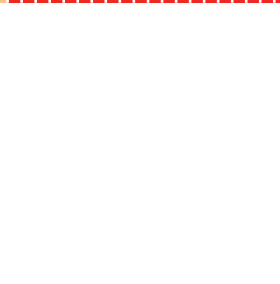
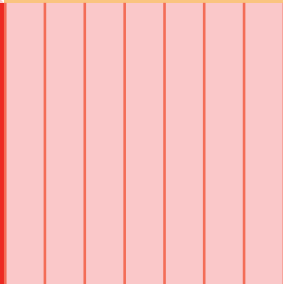
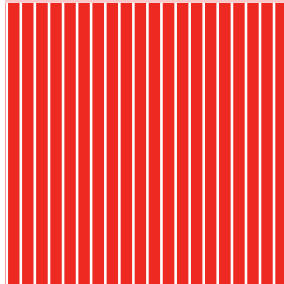
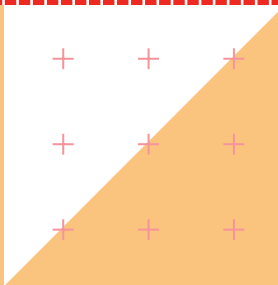
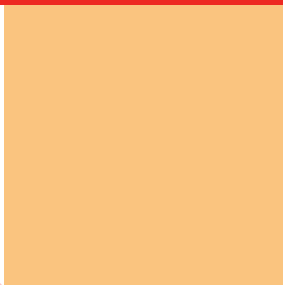
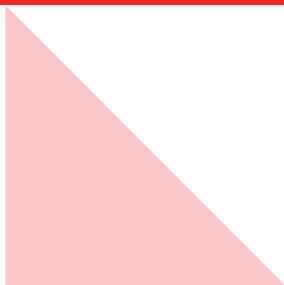
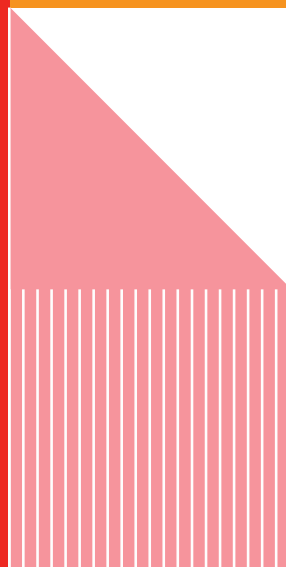
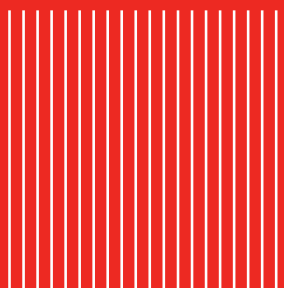


INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE

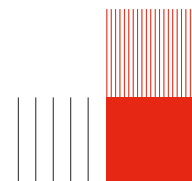
GUIDE POUR LES ETUDIANTS

2025



VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS ? L'INSA CENTRE VAL DE LOIRE VOUS ACCOMPAGNE

CONTACTS INSA CENTRE VAL DE LOIRE	3
Le pôle vie étudiante	3
Le service des relations internationales	3
AUTRES CONTACTS	4
ACCES AUX SOINS MÉDICAUX.....	6
Les Services de Santé universitaires (SSU)	6
Le Centre Médico-Psychologique de Bourges	7
La couverture Santé	8
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	9
Les Services de Santé universitaires	9
Le CMP de Bourges	9
La plateforme Cnaé.....	9
La plateforme dédiée à la prise en charge psychologique des étudiants	10
Le numéro national de prévention du suicide	10
HANDICAP	11
AIDES FINANCIÈRES.....	12
Les aides du Crous	12
La commission FSDIE de l'INSA Centre Val de Loire	14
Les chèques service (aide alimentaire)	15
Le Centre Gaston Berger.....	16
La Fondation INSA.....	17
Le numéro d'appel pour les étudiants rencontrant des difficultés financières graves	18
Les autres aides de l'État	19
Les aides de la Région Centre Val de Loire	20
Les associations	22
LOGEMENT	23
Les résidences universitaires du Crous	23
Le logement dans le parc privé.....	23
La garantie VISALE	24
Le dispositif « Dossier facile »	24
Les Aides au Logement de la Caisse d'Allocations Familiales	25
Mobilités	26
VOUS ETES TÉMOIN OU VICTIME DE VIOLENCES SEXUELLES OU SEXISTES	27
La commission de lutte contre les VSS	27
ADRESSES ET CONTACTS UTILES	28



CONTACTS INSA CENTRE VAL DE LOIRE

Le pôle vie étudiante

Le Pôle Vie étudiante est rattaché au service des Formations et de la Vie étudiante de l'INSA Centre Val de Loire. Il est votre premier contact en cas de difficulté d'ordre financier, social, ou autre. Il vous orientera vers la personne ou l'organisme le plus indiqué pour vous apporter une aide.

Contacts : pole-vie-etudiante@insa-cvl.fr

Killian JOLY - Campus de Blois et de Bourges

killian.joly@insa-cvl.fr

Florence CHANCEL - Campus de Bourges

florence.chancel@insa-cvl.fr

Stéphane PERRON - Campus de Blois et de Bourges

stephane.perron@insa-cvl.fr

Responsable du service des Formations et de la Vie étudiante

Le service des relations internationales

Le service des relations internationales accompagne les **étudiants étrangers en coopération internationale**. Il accueille les étudiants lors de leur première arrivée à l'INSA Centre Val de Loire, et reste à leur disposition pour tout renseignement lié à leur intégration et à leur cursus.

Contacts campus de Blois

Marie CHOBLET, Chargée de relations internationales, zone hors-Europe

marie.choblet@insa-cvl.fr

Colleen LEGRAND, Chargée de relations internationales, zone Europe

colleen.legrand@insa-cvl.fr

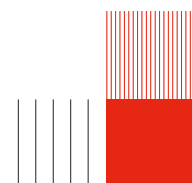
Contacts campus de Bourges

Charlotte RENARD, Chargée de relations internationales, zone hors-Europe

charlotte.renard@insa-cvl.fr

Alina GRUNER, Chargée de relations internationales, zone Europe

alina.gruner@insa-cvl.fr



Le CROUS

Le Crous (Centre régional des Œuvres universitaires et scolaires) est un organisme public, dont l'objectif est de faciliter les conditions de vie des étudiants, à travers différents dispositifs :

- + La délivrance de bourses ou d'aide ponctuelles, sur critères sociaux,
- + Des logements dédiés aux étudiants (résidences universitaires), à loyer modéré,
- + Des restaurants universitaires à prix modéré,
- + Des offres d'emploi pour des « jobs étudiants » au sein du CROUS.

Toutes les informations sur leur site internet :

<https://www.crous-orleans-tours.fr/le-crous/les-crous-le-service-public-etudiant/>

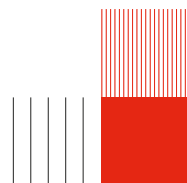
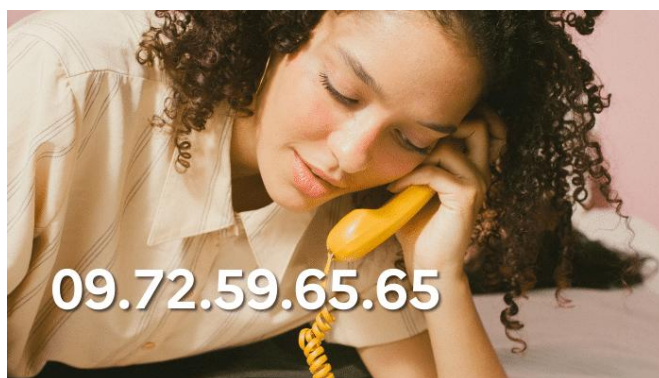
Plus d'informations sur les aides financières en page 12

Plus d'informations sur le logement en page 23

Comment contacter le Crous ?

Tous les contacts sur <https://www.crous-orleans-tours.fr/contacts/>

Le Crous a mis en place un nouveau numéro unique, le **09 72 59 65 65**, pour toute demande d'informations (bourses, logement, service social, CVEC...)
(prix d'un appel local)



Les Bureaux d'Information Jeunesse (BIJ)

Les BIJ accueillent et informent les jeunes de manière anonyme et gratuite. Ils peuvent informer sur les études, les métiers, l'emploi, la formation continue, la vie quotidienne (logement, santé), les droits, la culture, les loisirs, les sports, la mobilité internationale. Ils peuvent également vous aider à trouver un job étudiant (offres d'emploi).

Bureau Information Jeunesse (BIJ) - Blois

15 avenue de Vendôme, Blois

02 54 78 54 87

bij41@ijcentre.fr

Horaires

Du lundi au vendredi : 13h30 - 18h

Fermé le mardi

Bureau Information Jeunesse (BIJ) - Bourges

Halle Saint-Bonnet

8 boulevard de la République, Bourges

02 48 24 77 19

bij.bourges@ijcentre.fr

Horaires

Lundi : 13h - 17h30

Du mardi au vendredi : 10h - 12h, 13h - 17h30

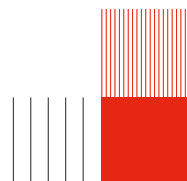
Ouvert jusqu'à 18h le mercredi

Les **référénts étudiants des BIJ** vous informent au sujet des aides et des ressources utiles, vous dénichent des bons plans pour vous faciliter la vie, vous orientent vers le pro et la structure les plus adaptés pour vous accompagner...

Plus d'informations : <https://crijinfo.fr/referents-etudiants/>

Le Centre régional d'Information Jeunesse (CRIJ) édite un guide contenant de nombreuses informations pratiques :

[Guide "Être étudiant en Région Centre Val de Loire" du CRIJ](#)



Les Services de Santé universitaires (SSU)

Des Services de Santé universitaires sont à votre disposition sur les deux campus.

Ils sont animés par des personnels de santé, que vous pouvez contacter en cas de difficulté d'ordre social, familial, scolaire, médical, psychologique...

Ils pourront vous apporter une écoute et une orientation concernant toutes les questions relatives à la santé et à la prévention : bilan de santé, écoute psychologique, orientation vers les centres de soins, les services hospitaliers, les médecins généralistes et les spécialistes de santé, aide aux démarches administratives vis-à-vis de la CPAM...

Ils organisent également des actions de prévention.

Campus de Blois

- + Infirmière : Aude DIDIERLAURENT (du lundi au vendredi)
- + Médecin : Sophie RIDEAU (mardi et mercredi)
- + Psychologue : Anne-Sophie CHABOT (lundi et jeudi)

Les services proposés par le SSU de Blois sont les suivants :

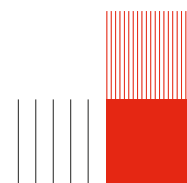
- + Consultations individuelles :
 - avec une infirmière,
 - consultations de médecine générale et de gynécologie avec une médecin,
 - avec une psychologue.
- + Validation médicale des demandes d'aménagement d'études pour les étudiants en situation de handicap,
- + Bilan de santé pour les étudiants primo-arrivants internationaux et ultramarins,
- + Bilan de santé à la demande pour les autres étudiants,
- + Vaccination.

Le Service de Santé universitaire est situé 3 place Jean Jaurès à Blois.

Contact : sse.blois@univ-tours.fr ou au **06 98 17 01 84**.

Horaires

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h.



Campus de Bourges

- + Infirmière : Marie-Claude VOISINET
- + Médecin : Karine HALBARDIER
- + Psychologue : Anthony HUARD
- + Secrétariat : Valérie DE BOISVILLIERS

Les services proposés par le SSU de Bourges sont les suivants :

- + Consultations individuelles :
 - avec une infirmière,
 - consultations de médecine préventive avec un médecin,
 - avec un diététicien,
 - avec un psychologue.
- + Validation médicale des demandes d'aménagement d'études pour les étudiants en situation de handicap,
- + Bilan de santé pour les primo-arrivants internationaux et ultramarins, avec dépistage de la tuberculose,
- + Bilan de santé à la demande pour les autres étudiants,
- + Vaccination.

Le Service de Santé universitaire est situé 63 avenue de Lattre de Tassigny à Bourges.

Contact : sante-bourges@univ-orleans.fr ou au **02 48 23 80 83**.

Horaires

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Le Centre Médico-Psychologique de Bourges

Pour les étudiants du campus de Bourges

Le Centre médico-psychologique de Bourges (CMP) propose aux étudiants des consultations gratuites : psychologue, psychiatre, infirmière.

En fonction de votre besoin, il pourra vous proposer un accompagnement personnalisé avec un professionnel de santé.

[Centre Médico-Psychologique de Bourges - Consultations Étudiants](#)

Adresse/Coordonnées

7 rue du Général Gustave Ferrié à Bourges
(à côté de la gare)

Tél : **02 48 27 27 27**

Horaires

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h30, avec ou sans rendez-vous, et après 17h30 sur rendez-vous.

Accueil sans rendez-vous le jeudi de 17h30 à 18h30 (sauf en période de vacances scolaires).



La couverture Santé

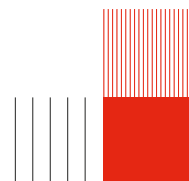
L'affiliation à l'**Assurance Maladie** est gratuite et obligatoire pour tous les étudiants en France. Elle vous permet de bénéficier de la prise en charge partielle de vos frais de santé, pendant toute la durée de vos études.

Informations générales : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/couverture-sante-les-bons-reflexes-pour-etre-rassure-1474>

Pour vous inscrire auprès de l'Assurance Maladie (étudiants internationaux) :
<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/la-couverture-sante-pour-les-etudiants-internationaux-217>

Il est recommandé de souscrire une **mutuelle santé**, qui complètera les remboursements des frais de santé. Des aides pour la financer sont possibles.

Plus d'informations sur <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/complementaire-sante-mutuelles-271>



SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Les Services de Santé universitaires

Retrouvez toutes les informations en page 6.

Le CMP de Bourges

Retrouvez toutes les informations en page 7.

La plateforme Cnaé

Baptisée Cnaé (Coordination nationale d'accompagnement des étudiantes et étudiants), cette plateforme d'écoute, d'accompagnement, d'information et de signalement est le point de contact de référence pour tous les étudiants éprouvant une situation de mal-être.

Elle permet d'entrer en contact avec des psychologues et des travailleurs sociaux, qui assurent une écoute et guident les étudiants vers les ressources et parcours adaptés.

Mise en place par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, cette plateforme est gratuite et confidentielle. Elle est opérée par l'association « En avant toutes », et est joignable au

0 800 737 800

de 10 h à 21 h en semaine, et de 10 h à 14 h le samedi

Ainsi que par mail, cnae@enseignementsup.gouv.fr



Cnaé,
parce que
votre bien-être
est notre priorité

0800 737 800

La Coordination nationale d'accompagnement des étudiantes et des étudiants (Cnaé), dispositif porté par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est une plateforme, gratuite et confidentielle, d'écoute, d'accompagnement, d'information et de signalement pour les étudiantes et les étudiants qui vivent des situations de mal-être.

etudiant.gouv.fr/cnae

La plateforme dédiée à la prise en charge psychologique des étudiants

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a annoncé le 10 mars 2021 l'ouverture de la plateforme nationale dédiée à la prise en charge psychologique des étudiants : <https://santepsy.etudiant.gouv.fr/> en partenariat avec la Fédération française des psychologues et de psychologie (FFPP).

La plateforme est **ouverte à tous les étudiants** et permet de leur faciliter l'accès à un accompagnement psychologique en les mettant en lien avec un des psychologues volontaires.

Elle permet aux étudiants qui le souhaitent de bénéficier de **plusieurs séances de 45 minutes** (jusqu'à 12 séances par an) avec un psychologue conventionné.

Pour bénéficier de cet accompagnement, il vous faut :

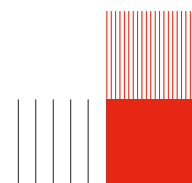
- + **Choisir un psychologue partenaire** sur la plateforme [Santé Psy](#),
- + Puis prendre un **rendez-vous en présentiel ou en distanciel**.

Le numéro national de prévention du suicide

Cette ligne est disponible gratuitement sur l'ensemble du territoire national, 24h/24 et 7j/7. Elle offre une réponse professionnelle aux personnes en détresse et à leur entourage, le service étant assuré par des infirmiers et des psychologues spécifiquement formés à l'écoute, l'évaluation du risque suicidaire, l'orientation et l'intervention de crise.



Besoin de plus d'informations ? Consultez le site <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/besoin-d-une-aide-psychologique-1297>



HANDICAP

Deux référents handicap accueillent les étudiants de l'Institut :

Contact campus de Blois

Jane JANVIER

jane.janvier@insa-cvl.fr

Contact campus de Bourges

Vanessa RIALLAND

vanessa.rialland@insa-cvl.fr

Procédure de demande d'aménagements de l'INSA

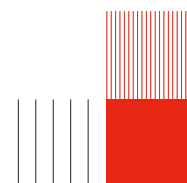
- Un référent handicap guide et informe les étudiants sur chaque campus,
- Les demandes d'aménagements sont établies en relation avec les Services de Santé universitaires.

Aménagements et adaptations proposés

Les aménagements et adaptations sont proposés en fonction de la situation de l'étudiant, dans le contexte de la formation choisie.

La liste déclinée ci-dessous n'est donc pas exhaustive.

- + **Aménagements et adaptations du cursus** : possibilité d'allonger le temps du cursus,
- + **Aménagements et adaptations des modalités d'évaluation** : possibilité de mise en place de tiers-temps,
- + **Aides humaines** : preneur de notes,
- + **Aides techniques** : mise à disposition d'un ordinateur pour les examens...



Les aides du Crous

Les bourses du Crous

Le CROUS attribue des bourses (aides financières régulières), sur critères sociaux, après étude du dossier.

Il faut être âgé de **moins de 28 ans** et être inscrit en formation initiale.



Détail des conditions d'éligibilité : <https://www.crous-orleans-tours.fr/bourses-et-aides-financieres/demande-de-bourse-testez-votre-eligibilite-et-simulez-le-montant-auquel-vous-avez-droit/>

Le dépôt d'un dossier de demande se fait en ligne.

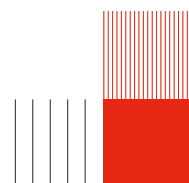
Vous trouverez tous les détails sur : <https://www.crous-orleans-tours.fr/bourses-et-aides-financieres/faire-une-demande-de-bourse/>

Le repas à 1 euro

Le **CROUS** reconduit le dispositif du **repas à 1€** pour les étudiants boursiers, et les étudiants en difficulté financière (après examen du dossier par une assistante sociale)

Pour plus d'informations :

<https://www.crous-orleans-tours.fr/se-restaurer/payer-son-repas/des-repas-a-tarif-social-pour-tous-les-etudiants/>



Aides financières ponctuelles du Crous

Vous pouvez demander une aide financière ponctuelle auprès du Crous en prenant rendez-vous avec une assistante sociale, qui vous aidera à préparer votre dossier.

L'aide financière ponctuelle du Crous est réservée aux étudiants en formation initiale **âgés de moins de 35 ans**. Si vous n'êtes pas dans ce cas, contactez le Pôle Vie étudiante (voir page 3).

Contact du service social du Crous : secretariat.service-social@crous-orleans-tours.fr

Campus de Blois

Une permanence est assurée une fois par mois, à l'antenne du Crous

Adresse/Coordonnées

10/12 rue Anne de Bretagne – 41000 BLOIS

Renseignements et rendez-vous : 02 54 78 61 38

Les dates des permanences sont affichées devant le service des Formations.

Campus de Bourges

Une permanence est assurée une à deux fois par mois, à la résidence universitaire Les Gibjoncs

Adresse/Coordonnées

74 rue de Turly – 18000 BOURGES

Renseignements et rendez-vous : 02 38 22 70 27

Les dates des permanences sont affichées dans le hall, au niveau de la porte de l'accueil.

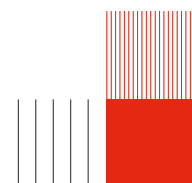
Mieux gérer son budget

Le Crous met à disposition un outil pour vous aider à mieux gérer votre budget : <https://www.crous-orleans-tours.fr/social-et-accompagnement/accompagnement-au-quotidien/>

Des jobs étudiants

Le Crous recense des offres d'emploi pour des « jobs étudiants » via la plateforme Jobaviz.

Plus d'informations sur : <https://www.jobaviz.fr/>



La commission FSDIE de l'INSA Centre Val de Loire

Le **Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes** (FSDIE) est destiné à soutenir des actions qui contribuent à l'amélioration de la vie étudiante, en favorisant la qualité de vie des étudiants et l'égalité des chances.

La commission FSDIE attribue, après dépôt d'une demande et examen du dossier, des aides sociales aux étudiants de l'Institut en difficulté, soit sous forme directe, soit sous forme d'exonération des droits d'inscription. Il s'agit d'**aides financières ponctuelles**.

La commission FSDIE se réunit généralement 3 fois par an, sauf circonstance exceptionnelle, en novembre, mars, et juin. Elle se réunit également en début d'année universitaire pour examiner les demandes d'aide à l'inscription.

Un courriel est envoyé à tous les étudiants de l'Institut environ 3 semaines avant la date de la commission (ce délai peut être restreint en cas de circonstance exceptionnelle), pour leur indiquer la procédure à suivre et la date butoir de dépôt des dossiers.

Contacts :

pole-vie-etudiante@insa-cvl.fr

Florence CHANCEL - Campus de Bourges

florence.chancel@insa-cvl.fr

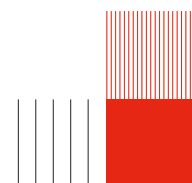
Killian JOLY - Campus de Blois et de Bourges

killian.joly@insa-cvl.fr

Stéphane PERRON - Campus de Blois et de Bourges

stephane.perron@insa-cvl.fr

Responsable du service des Formations et de la Vie étudiante



Les chèques service (aide alimentaire)

L'INSA Centre Val de Loire attribue aux étudiants, sur conditions de ressources, des « chèques service », qui peuvent être dépensés dans la plupart des grandes surfaces (rayons alimentation et hygiène).

Contact campus de Blois

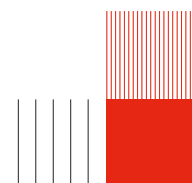
Killian JOLY – Chargé Vie étudiante

killian.joly@insa-cvl.fr

Contact campus de Bourges

Vincent MAKI, Chargé de mission Vie étudiante

vincent.maki@insa-cvl.fr



Le Centre Gaston Berger

Dans le cadre du programme « Égalité des chances », le centre Gaston Berger et la Fondation INSA Centre Val de Loire peuvent attribuer une bourse à des **étudiants de première année** (STPI ou ENP). Une vingtaine de bourses sont attribuées par an.

3 critères sont pris en considération :

- + La situation personnelle et sociale de l'étudiant,
- + La diversité de parcours (étudiants issus des lycées en zones défavorisées, de lycées en zones rurales, ou ayant connu un parcours atypique),
- + La provenance géographique (Région Centre Val de Loire).

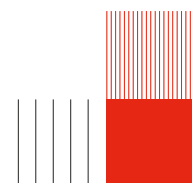
Plus d'informations sur :

<https://www.insa-centrevaldeloire.fr/fr/vie-etudiante/solidarite>

Contacts Centre Gaston Berger

Cécile PRÉVOST, responsable des Partenariats et référente du Centre Gaston Berger, campus de Bourges

Mail : centregastonberger@insa-cvl.fr



La Fondation INSA

La Fondation INSA Centre Val de Loire a pour vocation de favoriser la diversité étudiante et l'engagement citoyen des étudiants en faveur des enjeux sociétaux de demain, par un lien de partage avec la société civile et le territoire.

Pour accomplir cette ambition, la Fondation souhaite faire coopérer et créer des synergies entre tous les partenaires de notre écosystème autour de 3 grands axes de projets :

- L'égalité des chances et notamment l'accompagnement du handicap,
- Les parcours étudiants engagés (entrepreneuriat, arts, sports de haut niveau, stages locaux),
- L'innovation pour l'intérêt général (partenariats avec les ONG et la recherche, transitions numérique et environnementale).

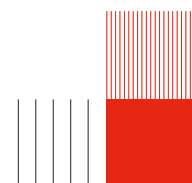
Les étudiants de l'INSA Centre Val de Loire peuvent ainsi bénéficier de plusieurs programmes, présentés en début d'année universitaire :

- + bourse "double logement" pour les apprentis,
- + bourse "étudiant entrepreneur",
- + bourse "sportif de haut niveau",
- + aide sociale,
- + aide aux projets étudiants (concours, associatif, engagement, numérique, environnement).

Contact Fondation INSA

Julien OLIVIER, Délégué Général Fondation INSA Centre Val de Loire

Mail : fondation@insa-cvl.fr



Le numéro d'appel pour les étudiants rencontrant des difficultés financières graves

Vous rencontrez des difficultés financières graves ?

Composez le **0 806 000 278**, des conseillers vous renseigneront sur les différentes aides proposées et les démarches à effectuer pour obtenir un soutien financier.

Horaires

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h

*Vous êtes étudiant
et vous rencontrez
des difficultés
financières graves ?*

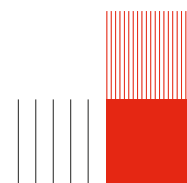
*Informez-vous sur
les aides d'urgence au*
0806 000 278*

* Appel non surtaxé

Aides financières d'urgence aux étudiants

les Crous

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE,
ET DE L'INNOVATION



Les autres aides de l'État

+ **L'aide au mérite**

Les étudiants boursiers sur critères sociaux peuvent bénéficier d'une aide au mérite s'ils ont obtenu une mention « très bien » à la dernière session du baccalauréat.

En savoir plus : www.etudiant.gouv.fr/fr/aide-au-merite-1291

+ **Le Pass Sport : une aide financière pour la pratique d'un sport en club :**

Accessible aux étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS. Cette aide permet de financer tout ou partie de l'inscription dans un club sportif affilié.

Plus d'informations sur <https://www.pass.sports.gouv.fr/>

+ **Les prêts étudiants garantis par l'État**

Le prêt étudiant est ouvert à l'ensemble des étudiants de nationalité française âgés de moins de 28 ans, sans conditions de ressources, et sans caution parentale ou d'un tiers, avec la possibilité de rembourser l'emprunt de manière différée.

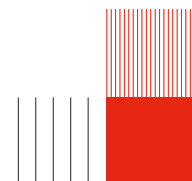
Plus d'informations auprès de votre agence bancaire.

+ **Des aides pour financer votre permis de conduire :**

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/financement-du-permis-de-conduire-1624>

+ **Le soutien aux étudiants réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire ou de la protection temporaire**

Ce statut permet d'accéder aux bourses sur critères sociaux, aux logements étudiants du réseau CROUS, aux aides spécifiques ainsi qu'à la restauration collective.



Les aides de la Région Centre Val de Loire

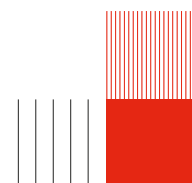
La Région Centre Val de Loire accompagne les jeunes jusqu'à 25 ans à travers le programme « YEP'S ».

Plus d'informations sur <https://www.yeps.fr/>

L'inscription sur YEP'S vous donne accès à :

- + Des réductions sur les manifestations culturelles,
- + Une cagnotte Culture de 20 euros :
<https://www.yeps.fr/offre/une-aide-pour-se-cultiver-et-se-divertir/>
- + Une aide financière pour la pratique d'un sport en club :
<https://www.yeps.fr/offre/une-aide-pour-financer-votre-pratique-sportive/>
- + Des trajets en car et en train gratuits sur réservation, sur le réseau Rémi, les samedis, dimanches et jours fériés :
<https://www.remi-centrevaldeloire.fr/tarifsetachats/choisirmontitre/carte-remi-yeps-centre-val-de-loire/>
- + Des outils et des conseils pour votre mobilité à l'international :
<https://www.yeps.fr/offre/la-boussole-des-jeunes-arrive-sur-yeps/#>
<https://www.yeps.fr/conseil/comment-preparer-votre-sejour-a-letranger/>
- + D'autres dispositifs et aides sont possibles, plus d'informations sur
<https://www.yeps.fr/>

[Présentation de YEP'S sur YouTube](#)

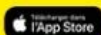


Mon petit tuto inscription

YEP'S

COMMENT ÇA MARCHE ?

TU SOUHAITES BÉNÉFICIER
DE TOUS LES AVANTAGES ET LES
BONS PLANS PROPOSÉS PAR
LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ?
SUIS LE GUIDE POUR T'INSCRIRE
SUR **YEPS.FR !***



*Chaque aide de la Région est soumise
à des conditions d'obtention différentes.

**Je n'ai
pas de
compte**

- 1 Je clique sur l'onglet connexion
- 2 Je choisis mon statut (lycéen, apprenti, étudiant, autres situations)



J'ai des identifiants ENT (Espace numérique de travail)

- 3 Le site me propose de basculer directement sur l'ENT
- 4 Je complète mes informations personnelles (tél, mail)
- 5 J'arrive sur mon profil et je peux utiliser YEP'S
- 6 J'active mes cagnottes YEP'S

Je n'ai pas d'identifiants ENT

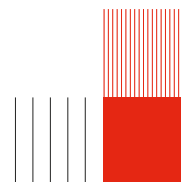
- 3 Je crée mon compte et je choisis un identifiant YEP'S et un mot de passe
- 4 J'active mes cagnottes YEP'S



**J'ai
déjà un
compte**

À chaque rentrée scolaire, je pense à actualiser mes informations (statut, adresse...).

En effet, c'est capital pour bénéficier de nouveaux avantages. En fonction de ton statut, tu peux activer de nouvelles cagnottes.



Les associations

Certaines associations viennent en aide aux personnes en difficulté, sous la forme d'aide alimentaire, de produits d'hygiène, de bons d'achats...

Des épiceries solidaires vous permettent également de faire vos courses à des prix nettement inférieurs à ceux pratiqués dans les magasins traditionnels.

Campus de Blois

Le Secours Populaire Français

7 rue Goualière, Blois

02 54 42 24 86

contact@spf41.org

Le Secours Populaire Français organise des distributions sur le campus.

Restaurants du Cœur

80 rue Bertrand du Guesclin, Blois

02 54 45 12 96

Prise de contact : <https://forms.gle/TfQMn2JxvoHAcYTs5>

Épicerie sociale La Passerelle

Vous pouvez contacter le Pôle Vie étudiante qui pourra vous orienter vers l'épicerie sociale La Passerelle.

L'aide de la Passerelle est accessible uniquement sur **conditions de ressources**, après étude d'un dossier à déposer auprès du Pôle Vie étudiante de l'INSA. Cette aide peut également être proposée aux étudiants éligibles ayant déposé une demande d'aide sociale devant la commission FSDIE.

Campus de Bourges

Restaurants du Cœur

18, route d'Orléans, 18230 Saint Doulchard

02 48 24 92 52

ad18.siege@restosducoeur.org

Le Secours Populaire Français

1 rue Julien Lauprêtre, Bourges

02 48 50 44 86

contact@spf18.org

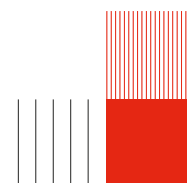
Épicerie sociale Le Rayon 18 (ESOPE)

L'épicerie est réservée aux étudiants et jeunes travailleurs, et pratique des prix réduits sur des produits alimentaires et de première nécessité.

16 avenue Marx Dormoy à Bourges

02 48 24 45 18

esope18@orange.com



Les résidences universitaires du Crous

Comment demander un logement ?

Consultez le site <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/comment-se-passe-l-attribution-des-logements-en-residence-73>

La ville de Blois comporte 4 résidences universitaires gérées par le Crous : Les Flandres, Docteur Desfray, Docteur Ducoux, Rocheron.

La ville de Bourges en comporte également 4 : Les Gibjoncs, Hôtel-Dieu, Amaryllis, Marie Curie.

Les charges (électricité, eau, internet) sont parfois comprises dans le prix du loyer, mais ce n'est pas systématiquement le cas.

Vous trouverez tous les détails sur : <https://www.crous-orleans-tours.fr/se-loger/liste-de-nos-logements/>

Le logement dans le parc privé

Comment chercher un logement ? Comment constituer son dossier ? Quels sont les points à vérifier pendant la visite et à la signature du bail ?

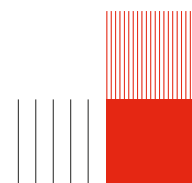
Vous trouverez des informations utiles sur :

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/louer-un-logement-dans-le-prive-conseils-demarches-988>

Campus de Blois

Sur la ville de Blois, voici quelques exemples de logements étudiants :

- La résidence Beelodge : <https://campus.beelodge.com/tous-nos-campus/residence-etudiante-a-blois>
- La résidence étudiante Escale et Habitat : <https://www.escalehabitat-blois.fr/residence-etudiante/>
- Le foyer de jeunes travailleurs Habitat jeunes : <https://www.escalehabitat-blois.fr/habitat-jeunes-fjt/>
- La résidence étudiante Le Vinci : <https://www.uxco.com/fr/logement-etudiant/blois/>



Campus de Bourges

Plusieurs résidences étudiantes privées existent à Bourges, par exemple :

- La résidence Beelodge : <https://www.hse-rhone.fr/residences/beelodge-campus-larsenal/>
- La résidence Studently : <https://www.studently.fr/residence/studently-bourges>
- La résidence Pyro : 45 Avenue de la Pyrotechnie ; contact : contact@immoconnex.fr ou au 06 83 86 84 68
- La résidence Tivoli Initiatives : <https://tivoli-initiatives.fr/hebergement-foyer-et-residence/>

Sur le site Lokaviz, vous trouverez des annonces de location pour des logements étudiants, vérifiées par le CROUS :

<https://www.lokaviz.fr/>

La garantie VISALE



Lorsque vous louez un logement, le propriétaire vous demande usuellement de désigner un garant, c'est-à-dire une personne qui s'engage à être financièrement responsable du locataire au cas où celui-ci ne pourrait pas payer son loyer. Ce garant représente une garantie de loyer pour le propriétaire, afin d'être sûr que le loyer sera payé. Si vous ne pouvez pas indiquer le nom d'un garant, vous pouvez utiliser la garantie VISALE (**VISA** pour le **Logement** et l'**Emploi**) : c'est une caution locative, accordée par Action Logement.

Elle garantit le paiement du loyer et des charges locatives à votre propriétaire en cas de défaillance de paiement.

Elle est gratuite, et facilite votre recherche de logement en rassurant votre bailleur.

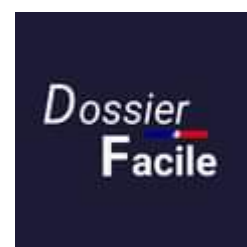
Pour plus d'informations : <https://www.actionlogement.fr/la-garantie-visale>

Le dispositif « Dossier facile »

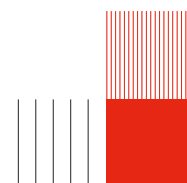
Dossier Facile est un service gratuit de l'État, qui aide les étudiants dans leur recherche de logement, en les accompagnant dans la constitution d'un dossier de location conforme et sécurisé, pour leur faciliter l'accès au logement dans le parc privé.

Dossier Facile :

- + Protège vos informations personnelles ;
- + Permet de lutter contre les demandes abusives de certains propriétaires ;
- + Vous accompagne et vous informe sur le processus de location.



Plus d'informations sur : <https://www.dossierfacile.fr/>



Les Aides au Logement de la Caisse d'Allocations Familiales

Vous êtes locataire d'un logement ? Vous êtes peut-être éligible à l'Aide Personnalisée au Logement.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) attribue, sous certaines conditions vous concernant et concernant votre logement, une aide au logement (aide financière mensuelle).

Les conditions d'éligibilité sont décrites sur le site suivant :

<https://caf.fr/allocataires/aides-et-demarches/droits-et-prestations/logement/les-aides-personnelles-au-logement>

Cette aide est généralement versée directement au propriétaire du logement, et vient en déduction de votre loyer.

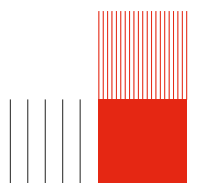
Dès le début de la location, faites votre demande en ligne sur caf.fr.

Attention !

Tout changement de situation (démarrage d'un emploi salarié, déménagement...) doit être immédiatement signalé à la CAF.

Le site suivant récapitule les aides au logement possibles :

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/aides-au-logement-et-la-caution-locative-1294>



Mobilités

Campus de Blois

Transport urbain

Réseau de bus Azalys : [site Azalys](#)

Informations à la maison de mobilités (face à la gare de Blois) : relais Azalys, relais Rémi

Location de vélos : informations sur [Site agglompolys- page Azalys](#)

Service de trottinettes électriques en partage : via l'application BIRD, renseignements au 01 75 85 08 85 ou par mail : bonjour@bird.co

Campus de Bourges

Transport urbain

À Bourges, les bus sont gratuits.

Renseignements (lignes, horaires) sur [le site Agglobus](#)

Location de vélos classiques ou à assistance électrique :

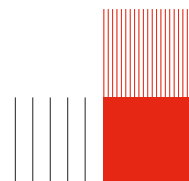
Plus d'informations sur : www.agglobus.com/services/cycloplus

Région

Transports régionaux

Trajets en car et en train sur le réseau Rémi : www.remi-centrevaldeloire.fr

Les trajets sont gratuits sur réservation, les samedis, dimanches et jours fériés (voir aussi page 20).



VOUS ETES TÉMOIN OU VICTIME DE VIOLENCES SEXUELLES OU SEXISTES

La commission de lutte contre les VSS

La Commission de lutte contre les Violences sexuelles et sexistes (VSS) de l'INSA traite des problématiques d'égalité homme-femme et a mis en place un dispositif de suivi et d'écoute pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Si vous êtes témoin ou victime de violences sexistes ou sexuelles, vous trouverez au sein de l'Institut des interlocuteurs formés et des moyens pour faire remonter ces situations inacceptables.

Pour vous informer : [Page Célène Sexisme - égalité des genres](#)

Pour porter plainte ou témoigner :

Vous pouvez envoyer un message à stop-harcèlement@insa-cvl.fr ou le déposer dans les boîtes aux lettres dédiées, sur les deux campus, ainsi qu'au CFSA Hubert Curien.

Vous pouvez également demander à rencontrer la cellule d'écoute, par mail : vss@insa-cvl.fr

Vous pouvez également contacter l'association INSA' Génieuses et consulter leurs documents sur cette thématique : <https://www.facebook.com/insagenieuse>

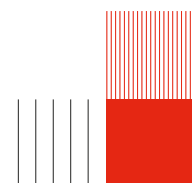
Pour toute information, vous pouvez contacter les référents Égalité de chaque campus :

Campus de Blois

Marie GUÉGAN (marie.guegan@insa-cvl.fr)

Campus de Bourges

Quentin SERRA (quentin.serra@insa-cvl.fr)



ADRESSES ET CONTACTS UTILES

URGENCES

Le 15 : urgences médicales, 24h/24. Il vous permet de vous mettre en relation avec un médecin du SAMU.

Le 18 : Pompiers

Le 17 : Police Secours

Le 112 : Numéro d'urgence européen. Numéro unique pour les urgences relevant de la Police, de la Gendarmerie, du SAMU et des Sapeurs-Pompiers.

SOS MAINS : 0 820 000 660 Numéro unique pour les urgences chirurgicales de la main

CENTRE ANTIPOISON : 02 41 48 21 21 (Angers) ou **01 40 05 48 48** (Paris)

En cas d'intoxication, des médecins sont en ligne 24H/24, 7j/7.

ACCES AUX SOINS

BLOIS

Antenne de Blois du service de Santé Universitaire (SSU) : 06 98 17 01 84 ou par e-mail : ssu.blois@univ-tours.fr

Dans les locaux du Service de Santé Universitaire (SSU), 3 place Jean Jaurès à Blois

Centre Hospitalier Simone Veil de Blois : 02 54 55 66 33

<https://ch-blois.com/>

Maison des adolescents : 02 54 55 64 22

28 rue des écoles à Blois

Consultations spécialisées pour les jeunes de 12 à 21 ans. L'accueil est libre, gratuit et confidentiel.

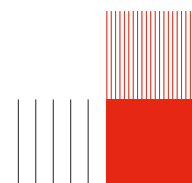
Pharmacies de garde : La pharmacie de garde est affichée sur la porte des pharmacies.

Un numéro de téléphone national, le **32 37** (0,35€/mn, accessible 24h/24) communique les pharmacies de garde.

BOURGES

Antenne de Bourges du service de Santé Universitaire (SSU) : 02 48 23 80 83 ou par e-mail : sante-bourges@univ-orleans.fr

Dans les locaux de l'IUT de Bourges, 63 avenue de Lattre de Tassigny



Centre Hospitalier Jacques Cœur : 02 48 48 48 48

145 Avenue François Mitterrand, Bourges

<https://www.ch-bourges.fr/>

Centre Médico-Psychologique CMP Bourges Aubigny : 02 48 27 27 27

7 rue du Général Gustave Ferrié

SOS Médecins Bourges : 02 97 59 56 52

Consultations uniquement sur rendez-vous.

5 rue Albert Einstein 18000 Bourges

Centre de Soins Infirmiers et de Prévention de Bourges Nord : 02 48 70 93 27 ou

par e-mail : centredesoins@ville-bourges.fr

8 avenue Stendhal – Bourges

Les infirmières vous accueillent :

Au centre : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le samedi de 8h à 12h.

Soins à domicile : du lundi au dimanche de 7h45 à 12h30 et de 17h à 18h30.

Pharmacies de garde : La pharmacie de garde est affichée sur la porte des pharmacies.

Un numéro de téléphone national, le **32 37** (0,35€/mn, accessible 24h/24) communique les pharmacies de garde.

Maison des adolescents du Cher : 02 48 68 08 82

88 rue de vauvert, 18000 Bourges

<https://www.facebook.com/MaisondesAdolescentsduCher/>

Accueil anonyme et confidentiel des jeunes de 11 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous

TIPS Santé, le compte Instagram de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie

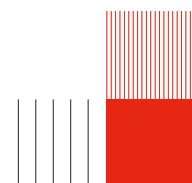
https://www.instagram.com/mes_tips_sante/?hl=fr

Informations utiles sur la santé, les démarches pour bénéficier de l'assurance maladie...

Fil santé jeunes : 0 800 235 236

Numéro d'appel anonyme et gratuit, tous les jours, de 9h à 23h, pour les questions de santé des jeunes de 12 à 25 ans. On peut aussi contacter le Fil Santé par tchat :

<https://www.filsantejeunes.com/>



AUTRES INFORMATIONS

Nightline

Service d'écoute, de soutien et d'information par des étudiants bénévoles, confidentiel, gratuit, sans jugement : <https://www.nightline.fr/>

Numéro de téléphone contre le harcèlement : 30 20

Numéro de téléphone contre le cyberharcèlement : 30 18

Numéro de téléphone – aide aux femmes victimes de violences : 39 19

<https://solidaritefemmes.org/appeler-le-3919/>

Application The Sorority contre le harcèlement de rue :

<https://www.jointhesorority.com/association>

SOS Viol Femmes Information : 0800 05 95 95

Numéro vert national, anonyme et gratuit, du lundi au vendredi de 10h à 19h.

SOS Homophobie : 01 48 06 42 41 ou par chat

<https://www.cestcommeca.net/nous-contacter/>

Infos Escroqueries : 0805 805 817 du lundi au vendredi, 9h-18h30

France Victimes : 116 006

Numéro d'aide aux victimes 7/7, 9h-19h

Le Relais (réseau France victimes)

Association de soutien psychologique et d'aide gratuite dans les démarches pour porter plainte

Bourges 02.48.65.67.03 contact@relais18.fr

Blois 02.54.33.39.63 francevictimes41@orange.fr

Information et sensibilisation aux addictions

<https://www.santeaddictions.fr/>

Aide face à l'éco-anxiété

<https://www.onestpret.com/tuflippes?oep>

Aide et soutien en Anglais :

SOS HELP English speaking **01 46 21 46 46**

<https://soshelpline.org/>

